



A.R.E.G.E.

PROVENCE - CORSE

ATELIER REGIONAL DES EXPERTS DE JUSTICE GEOMETRES-EXPERTS

St Saturnin, 2 septembre 2019

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Le Vendredi 18 octobre 2019

L'AREGE Provence Corse vous propose une journée

Cas Pratiques – 4 ateliers

- **Le bornage et la médiation,**
Animé par **Julie LOIR**, géomètre-expert à L'ISLE SUR LA SORGUE, 2^e Vice-Présidente du conseil régional de Marseille et **Morgane LANNUZEL**, géomètre-expert à VALREAS, secrétaire du CR de Marseille ;
- **L'indemnisation des servitudes de passage,**
Animé par **Stéphane COURBI**, géomètre-expert à ORANGE, Président de l'AREGE Provence Corse, membre de la commission expertise de l'OGE, Trésorier du CNAREGE ;
- **Les servitudes de passage et les règlementations d'urbanisme ou de sécurité,**
Animé par **Pascal CHARGELEGUE**, géomètre-expert à CAGNES SUR MER, Président de l'ARUGEM ;
- **Les relargs et le chemin d'exploitation,**
Animé par **Claudie CHABAS RUFFA**, géomètre-expert à SAINT SATURNIN LES AVIGNON, secrétaire de l'AREGE Provence Corse, coordinatrice de projets et bibliothécaire du CNAREGE et **Rémi PIERRE**, géomètre-expert à AIX EN PROVENCE.

Lieu de la formation : Novotel Pont de l'Arc à AIX-EN-PROVENCE

Programme de la journée :

9h15 : Accueil avec café, jus de fruits et viennoiseries,

9h30 – 17h00 : Formation,

Entrecoupée de la Pause campagnarde de 11h à 11h30 **et du Repas confraternel** de 13h à 14h30

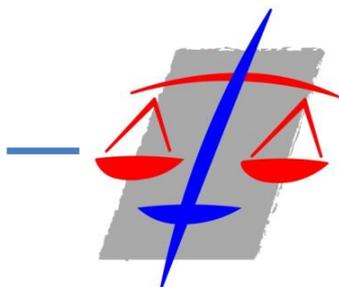
Coût : 40 € pour les Membres de l'Atelier à jour de leur cotisation 2019 **et pour les stagiaires**
140 € pour les autres confrères.

Conditions d'inscription :

Nombre de places limité à **60** pour la formation

Dernier délai d'inscription : **11 octobre 2019** - Toute inscription annulée au-delà de cette date ne sera pas remboursée.

La secrétaire, Claudie CHABAS RUFFA



A.R.E.G.E.

PROVENCE - CORSE

ATELIER REGIONAL DES EXPERTS DE JUSTICE GEOMETRES-EXPERTS

Bulletin d'inscription à envoyer à

Philippe RIGAUD
Trésorier de l'AREGE Provence Corse
59, Bd H. Mège Mouriès
83300 DRAGUIGNAN

NOM :

Géomètre-expert à :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation AREGE Provence Corse du 18 octobre 2019 :

Cas Pratiques – 4 ateliers

Bornage & Médiation – L'indemnisation des servitudes de passage – Les servitudes de passage et la règlementation – Les relargs et le chemin d'exploitation

- Sera présent(e) à la formation du 18 octobre 2019
- Membre à jour de sa cotisation 2019 ou stagiaire : ci-joint un chèque de 40 € à l'ordre de l'AREGE
- Non-membre de l'Atelier : ci-joint un chèque de 140 € à l'ordre de l'AREGE

Pas de prise en charge FIF PL ou ACTALIANS. Pas de TVA. **Ce bulletin fait office de facture.**

Adresse de la formation :

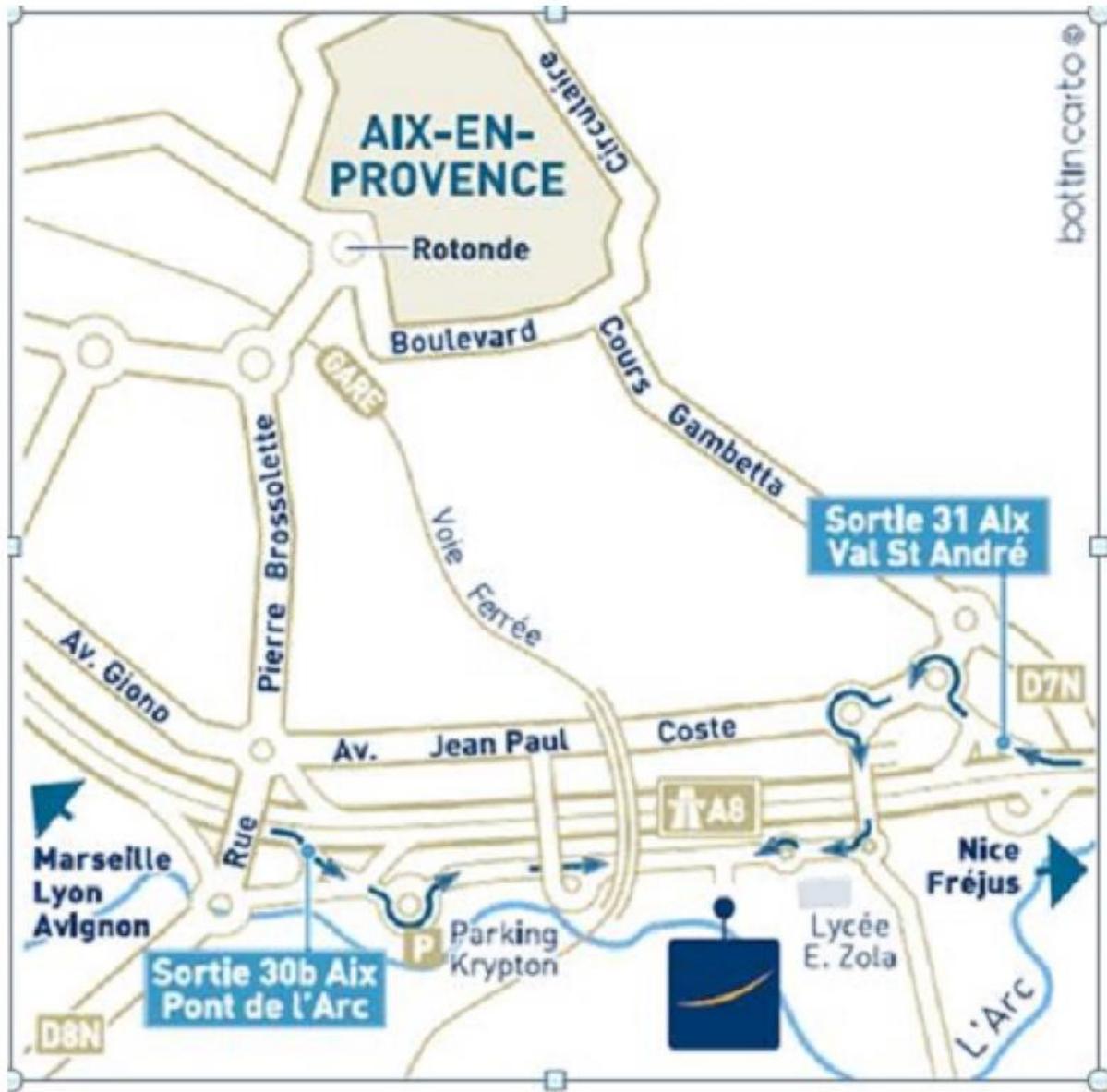
Novotel Pont de l'Arc
Avenue Arc de Meyran - 13100 Aix-en-Provence
Téléphone +33 (0)4 42 16 09 02



A.R.E.G.E.

PROVENCE - CORSE

ATELIER REGIONAL DES EXPERTS DE JUSTICE GEOMETRES-EXPERTS



De Marseille ville : Direction Aix-en-Provence (A51) et rejoindre l'A8 direction Nice. Prendre la sortie 30b Aix Pont de l'Arc et longer la contre allée de l'autoroute (Av. Arc de Meyran), direction « Complexe sportif du Val de l'Arc ». Attention à ne pas reprendre l'autoroute. Le Novotel est un peu plus loin sur la droite.

De Lyon : Direction Nice (A8), prendre la sortie 30b Aix Pont de l'Arc et longer la contre allée de l'autoroute (Av. Arc de Meyran), direction « Complexe sportif du Val de l'Arc ». Attention à ne pas reprendre l'autoroute, le Novotel est un peu plus loin sur la droite.

De Nice : Direction Aix-en-Provence (A8), prendre la sortie 31 Val Saint André. Prendre à gauche au 1^{er} rond point ainsi qu'au 2^{ème}. Continuer tout droit et passer le pont au-dessus de l'autoroute. Au rond point prendre à droite. Continuer toujours tout droit. Le Novotel est à 400m sur la gauche.